



Cité scolaire
Stendhal
GRENOBLE

LA CLASSE DE SECONDE Générale et Technologique

La classe de seconde est la première étape d'un parcours de trois ans en lycée, valorisant la régularité du travail, l'accompagnement dans la conception du projet d'orientation et la préparation à la réussite dans l'enseignement supérieur. Au lycée Stendhal, tout est mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le choix de la voie générale ou technologique s'effectue au terme de l'année et devient effectif en première.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Acquisition d'un socle de culture commune en suivant 9 disciplines pour un total de **26 h 30** par semaine.

Au
programme

- FRANÇAIS 4h
 - HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3h
 - SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES 1h30
 - LANGUES VIVANTES A ET B 5h30
 - MATHÉMATIQUES 4h
 - PHYSIQUE-CHIMIE 3h
 - SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE 1h30
 - ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 2h
 - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE 0h30
 - SCIENCES NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIE 1h30
- + un stage de 2 semaines en entreprise en juin

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Choix facultatif d'une discipline pour une durée maximum de 3h par semaine. À noter : ces enseignements font partie des atouts uniques de la Cité Stendhal depuis de nombreuses années (visites de structures culturelles, observation et analyse de spectacles vivants, etc.).

1 au choix

- ARTS : DANSE*
- ARTS : THÉÂTRE*

** Places limitées : se renseigner sur les modalités d'inscription aux options proposées par le Lycée Stendhal.*





POUR NOS ÉLÈVES DE SECONDE

En dehors des enseignements, chaque élève bénéficie d'un lieu de vie et de développement de qualité.

- **Parcours Avenir** : construction de son projet de réussite scolaire, accompagné par les enseignants et la psychologue E.N., accès aux «midis de l'info» sur les métiers, miniforum des spécialités, etc.
- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** avec nos partenaires dont MC2, Hexagone, Le Pacifique
- **Espace numérique de travail**, tableaux, tablettes numériques, ordinateurs, vidéoprojecteurs...
- **Accès** au CDI (Centre de Ressources documentaire) et aux espaces dédiés aux lycéens (foyer, salle d'étude). Restaurant
- **Participation à la vie de l'établissement** : délégués de classe, éco-délégués, Conseil Vie Lycéenne, Maison des Lycéens, AS (sport)
- **Parcours citoyen** : enseignement moral et civique, actions (Respect, Harcèlement...)



POURSUITE D'ÉTUDES

- Après la seconde générale et technologique, les élèves peuvent poursuivre au lycée Stendhal en choisissant parmi plusieurs spécialités ou rejoindre un lycée proposant des filières technologiques.
- En moyenne, plus de 80% des élèves de seconde au lycée Stendhal poursuivent en filière générale contre une moyenne nationale de 65% (et voie technologique 24%).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Faire une demande par le collège d'origine selon les procédures en vigueur. Pour le choix des options artistiques, vérifier les spécificités d'inscription et dispositifs en vigueur.

